

Assemblée générale du GAG Pour la saison 2016-2017

Jeudi 16 novembre 2017

L'année dernière, au niveau du rapport moral, je l'admet j'avais mis la dose. Se prêter à l'exercice de son examen fût bien exigeant. Beaucoup on fini l'assemblée exaspérés un seul était exalté.

Cette année je serai plus concis, exit l'exégèse exagérée, ces pages sont trop exigües.

Rapport Moral

Quelques statistiques

Voici quelques chiffres sur les effectifs du GAG

Saison	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018
Total	103	82	71	119	133	175	137	97	103	97	77	82	72	73	-
Adultes	80	70	61	83	83	124	92	89	71	61	55	50	41	42	50
Enfants	23	12	10	36	50	50	45	8	32	36	22	32	31	31	-
Hommes	62	52	41	56	52	75	54	52	46	37	40	39	27	27	30
Femmes	18	18	20	27	31	49	38	37	25	24	15	11	14	15	20
Garçons	15	10	4	25	34	31	31	5	21	23	14	23	22	14	-
Filles	8	2	6	11	16	19	14	3	11	13	8	9	9	17	-
	Parité en % de femmes														
Adultes	23%	26%	33%	33%	37%	40%	41%	42%	35%	39%	27%	22%	34%	36%	40%
Enfants	35%	17%	60%	31%	32%	38%	31%	38%	34%	36%	36%	28%	29%	55%	-

Pour la saison 2016-2017 l'effectif est stable par rapport à la saison précédente. C'est encourageant car les sept années qui ont précédées les effectifs diminuaient. On assiste bien à l'inversion de la courbe¹, pour la saison en cours nous avons déjà plus de membres qu'en 2016-2017, sachant que nous avons encore, à l'heure où j'écris ces lignes, des nouveaux qui viennent essayer et des anciens membres qui vont renouveler leur inscription.

Sur le papier la parité n'est pas atteinte, cependant lors des sorties on y est !

Dans les calanques, 10 femmes et 8 hommes.

À la montagne sainte victoire 5 femmes 4 hommes.

En Ardèche 2 femmes 3 hommes.

À la Bérarde 2 femmes 1 homme.

Au camp du GAG 1 femme 1 homme.

Un petit bémol : Le week-end du gag 3 femmes 6 hommes.

Et comme toujours, si vous blondes à forte poitrine ça nous intéresse aussi !

1 François si tu nous entends !

Les activités de la saison 2016 – 2017

Les événements le jeudi :

- 10 novembre 2016 soirée crêpes
- 8 décembre 2016 soirée speed grimping
- 19 janvier 2017 soirée Galettes

Le G6 (séances de performance) :

C'était une nouveauté, et sans surprises, ce fût un succès avec des séances bien pleines à chaque fois :

- 12 janvier 2017
- 16 février 2017
- 30 mars 2017
- 2 février 2017
- 9 mars 2017

Les événements auxquels le GAG a participé :

- 8/9 octobre 2016 rassemblement à Presles
- 28/29 janvier 2017 Mont-Dore-y-Cîmes
- 24/25 juin 2017 Bauges-y-Cîmes
- 25 au 27 août 2017 Camp 4 dans le Vercors

Divers :

- La révision du matériel lundi 14 novembre 2016
- Initiation DVA le samedi 19 novembre 2016 au Puy-de-Dôme (mais SANS Truffade !)
- Le pic nic à Chadieu (la roche gournier) vendredi 16 juin 2017
- Balade à cheval le 9 juillet 2017

Le GAG il est petit mais costaud ! Mine de rien certains événements réunissent un grande partie du club. Le week-end du GAG, 9 personnes dans le cantal en plein hiver, c'est un quart des adultes, le weekend dans les calanques avec 18 personnes (15 membres 3 invités) c'est un tiers des adultes.

Le camp du GAG connaît une formidable progression en 2016 une seule personne était partante, cette année avec 2 personnes on a connu un progression de 100 %.

Le nouveau site

Ce fût inespéré pour certains, mais le nouveau site est en ligne depuis le 1^{er} janvier 2017. J'ai reçu certains retours positifs, et nous avons eu une nette augmentation des nouveaux qui viennent essayer. Je pense que le site porte ses fruits.

Une amélioration qui m'a été demandé c'est un système d'alerte par mail lorsqu'un commentaire est ajouté sur un post, pour reproduire ce qui existait sur le forum.

Un autre problème, pour l'instant le site est hébergé sur un serveur perso et ce que j'ai développé est mal documenté. Le GAG est encore trop dépendant de moi pour le site web. Je compte y remédier.

Je tiens à rappeler quelques informations importantes sur le site, notamment pour les nouveaux :

- Tous les membres et anciens membres du club ont un compte sur le site du club.
- Les nouveaux membres reçoivent leur identifiants par SMS, une fois que leur licence est saisie à la FFME
- Tous les membres et anciens membres ont le droit de poster des articles et de modifier ceux des autres. Il n'y a pas de permission à demander.
- Le club se réserve le droit d'agréments votre article d'une illustration, et de limiter l'article à un résumé en page d'accueil.

Les ateliers le Jeudi :

- 17 novembre 2016
- 3 janvier 2017
- 6 décembre 2016
- 18 mars 2017

A ces dates connues il faut rajouter au moins 4 autres que j'ai loupé en relisant les articles sur le site.

Les sorties club :

- 11/12 février 2017 fête / Week-end du GAG
- 15 au 17 avril 2017 Week-end de Pâques en Ardèche
- 6 au 8 mai - Montagne sainte victoire
- 25 au 28 mai Week-end de l'ascension dans les calanques
- 2 au 7 août 2017 camp du GAG

Les sorties qui ont fait plouf !

- 29 avril au 1er mai en haute loire - Météo défavorable
- Pentecôte dans la Jonte – Mon grand regret ! Je l'ai annulé à cause de la météo, j'aurai simplement dû l'écourter
- Participation à la grave-y-cimes (manque de motivation des participants)

Les activités prévues pour la saison 2017 – 2018

On peut dire que cette année vous ne risquez pas de vous ennuyer. L'emploi du temps est blindé ! En je connais des fous furieux bien déterminés prêts à tout pour que tous ce qui a été prévu se fasse.

Passons brièvement sur ce qui a déjà eu lieu :

- Le déménagement du club en septembre.
- La soirée crêpes jeudi 19 octobre.
- Et une sortie Voile + Escalade dans les calanques lors du week-end de la Toussaint

Et voici ce qui vous attend cette saison :

- Tu veux faire de l'escalade ? Pas de problème on va t'apprendre ! Il y aura 7 ateliers de prévus les jeudis soir pour vous apprendre à manipuler le matériel
- Tu veux t'améliorer ? Pas de problème il y aura 7 séance de performances les jeudis soir pour pouvoir vous améliorer
- Tu connais personne dans le club ? On va arranger ca ! Speed grimping le 7 décembre et soirée galettes le 11 janvier ca permettra de briser la Glace
- Tu sais pas trop ce que c'est que l'alpinisme ? On va envahir la Mont-Dore-Y-Cîmes le 27/28 janvier tu vas voir c'est sympa pour découvrir ce que c'est.
- J'ai un petit niveau en alpi ! On fait une sortie avec un guide le 14 janvier il devra nous sortir un peu des sentiers battus
- On se ferai pas une bouffe à l'occasion ? Ben c'est prévu, on fait un week-end du GAG dans le cantal le 34 et 4 mars
- Le matériel du gag il est fiable ou pas ? Ben viens à la révision du matériel le 12 mars on te montrera comment on contrôle une corde.
- Et sinon ca vous arrive de faire de l'escalade de temps en temps ? Des fois oui
 - Le week-end de pâques du 31 mars au 2 avril on va en Ardèche
 - Le week-end du 28 Avril au 1^{er} mai on va au dentelles de Montmirail
 - Le GIGA Pont cette année du 5 mai au 13 mai on est dans le Verdon, dans la même semaine y'a deux ponts pour le prix d'un tu trouveras bien le temps de venir grimper avec nous
 - Le week-end d'après du 19 au 21 mai c'est pentecôte direction le mont Aiguille
- Mais sinon on va pas dans les calanques ? Ca va pas recommencer ! On y est allé 4 fois ces trois années !
- Il en reste un peu ?
 - On a prévu de la spéléo le week-end du 26 / 27 mai
 - Du canyoning le weekend du 16 / 17 juin

Bien sur il y aura aussi des sorties à la journée comme on les aime les autres weekend. Il y a aussi un pic nic à chadieu qu'on organise à Chadieu en fin d'année.

Qui sait ? peut être que cette année il y aura aussi un camp du GAG, affaire à suivre.

Pour ne rien louper, je ne peut que vous encourager à suivre ce qui se passe sur le site.

Rapport financier

Compte de résultat de la saison 2016 – 2017

Compte de résultat du GAG			
Du 1 ^{er} octobre 2016 au 2 octobre 2017			
Enfants		Enfants	
FFME – Licences enfants	1 435,50 €	Cotisation Enfant	1 344,00 €
Adultes		Adultes	
FFME – Licences adultes	2 424,00 €	Cotisation Adulte	3 412,20 €
Créneau casamur	1 908,00 €	Cotisation Adulte 2016	99,40 €
Local casamur	660,00 €	Subvention	2 000,00 €
Garage	300,00 €		
Séances de Performance	150,00 €		
Topo	24,00 €		
Événements		Événements	
Week-end du GAG	326,11 €	Participation fête du GAG 2017	40,00 €
Administratif			
FFME – Affiliation	125,00 €		
Inscription CDOS 63	40,00 €		
Frais bancaire	125,00 €		
Divers	12,40 €	Vente aux membres	25,06 €
Total	7 530,01 €	Total	6 920,66 €
Déficit	609,35 €		

Le solde de notre compte en banque était de :

5 435,13 € au 1^{er} octobre 2016

4 825,78 € au 2 octobre 2017

Le déficit était prévu au budget prévisionnel l'année dernière, on avait mis en place les séances de performance en prévoyant de piocher dans les réserves du club.

En dépenses exceptionnelles :

- On a eu quelques mois pendant lesquels on a loué le garage et le local en parallèle.
- On a eu un printemps très pluvieux (les jeudis tout du moins), donc plus de séances à Casamur que prévu.

En dépense évitable : les frais bancaires, on va chercher à les faire diminuer cette année.

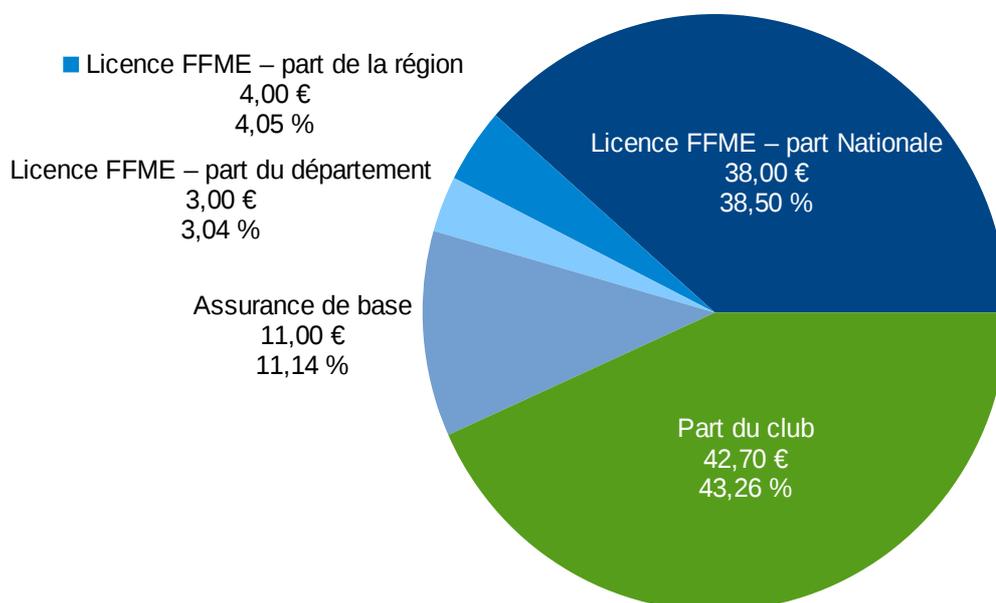
Rappel des exercices précédents :

Saison	2012 – 2013	2013 – 2014	2014 – 2015	2015 – 2016	2016 – 2017	Solde du quinquennat
Bénéfice	947,86 €	1 459,00 €	30,25 €			605,70 €
Déficit				1 222,06 €	609,35 €	

Décortiquons le prix de l'adhésion cette année :

Vu que le prix de l'adhésion a pas mal augmenté en 2018 il est important de rappeler pourquoi.

Répartition du prix de la licence pour une adhésion à 98,70 €



	Saison 2016 - 2017	Saison 2017 - 2018		
Répartition du prix de l'adhésion le plus élevé				
Licence FFME – part Nationale	36,90 €	38,00 €	+ 1,10 €	+ 2,98%
Licence FFME – part de la région (Ligue)	6,00 €	4,00 €	- 2,00 €	- 33,33%
Licence FFME – part du département (Comité territorial)	2,50 €	3,00 €	+ 0,50 €	+ 20,00%
Assurance de base	11,00 €	11,00 €	+ 0,00 €	+ 0,00%
Part du club	32,00 €	42,70 €	+ 10,70 €	+ 33,44%
Rappel des trois adhésions possibles				
Revenu < 1000€ / mois	73,40 €	80,60 €	+ 7,20 €	+ 9,81%
Revenu < 1500€ / mois	83,40 €	93,00 €	+ 9,60 €	+ 11,51%
Revenu > 1500€ / mois	88,40 €	98,70 €	+ 10,30 €	+ 11,65%

L'augmentation de la part du club est considérable, elle a été voté par référendum lors de l'Assemblée Générale du 13 avril 2017. Je veillerai à ce que les sept séances aient lieu, chose promise chose due. Les dates sont (presque) gravées dans le marbre et annoncées sur le site.

Vu que l'essentiel de votre cotisation retourne dans diverses instances de la FFME il me semble tout à fait légitime de vous rappeler ce que la fédération accomplit et qui vous concerne :

- Elle gère les sites d'escalade.
- Elle édite les topos.
- Elle organise des événements autres que la compétition : Rallyes, contests, les événements en -y-cîmes.
- Elle fait de la formation.
- Elle essaie de nous dégotter de l'argent public (CNDS)
- Elle nous défend contre certaines idioties (Réserve naturelle du Chastreix, problèmes avec certaines société de chasse, avec la LPO)
- Elle s'essaie au lobbying (pour avoir une meilleur salle à Clermont-Ferrand)

Un fin connaisseur des arcanes de la FFME ne manquera pas de s'interroger. En effet la plus grosse partie de ce que je viens de citer est accompli par le comité territorial et la ligue. Ce sont ceux qui captent le moins d'argent.

Budget prévisionnel de la saison 2017 – 2018

Budget Prévisionnel du GAG Pour la saison 2017/2018			
Dépenses		Recettes	
Licences FFME Adultes	2 256,00 €	Adhésions Adultes	4 071,00 €
Licences FFME Enfants	1 311,00 €	Adhésions Enfants	1 311,00 €
Affiliation FFME	125,00 €		
Casamur séances	1 949,00 €		
Casamur Local	165,00 €		
Local	720,00 €		
Soirées	250,00 €		
Topos	100,00 €		
WE GAG	450,00 €	Participations WE GAG	300,00 €
Frais Bancaires	100,00 €		
Matériel	250,00 €		
Formation	0,00 €	Subventions	2 500,00 €
Performance (Encadrement)	350,00 €		
Pub Google	150,00 €		
Divers	6,00 €		
Total	8 182,00 €	Total	8 182,00 €

Conclusion

Il reste encore des choses que je souhaite accomplir :

- Refaire le logo du club
- Faire du merchandizing, tee-shirt et eco-cup à l'effigie du club.
- Une sortie féminine, c'est sur les rails, ouf !
- Simplifier les statuts du clubs
- Mettre en place un règlement de sécurité

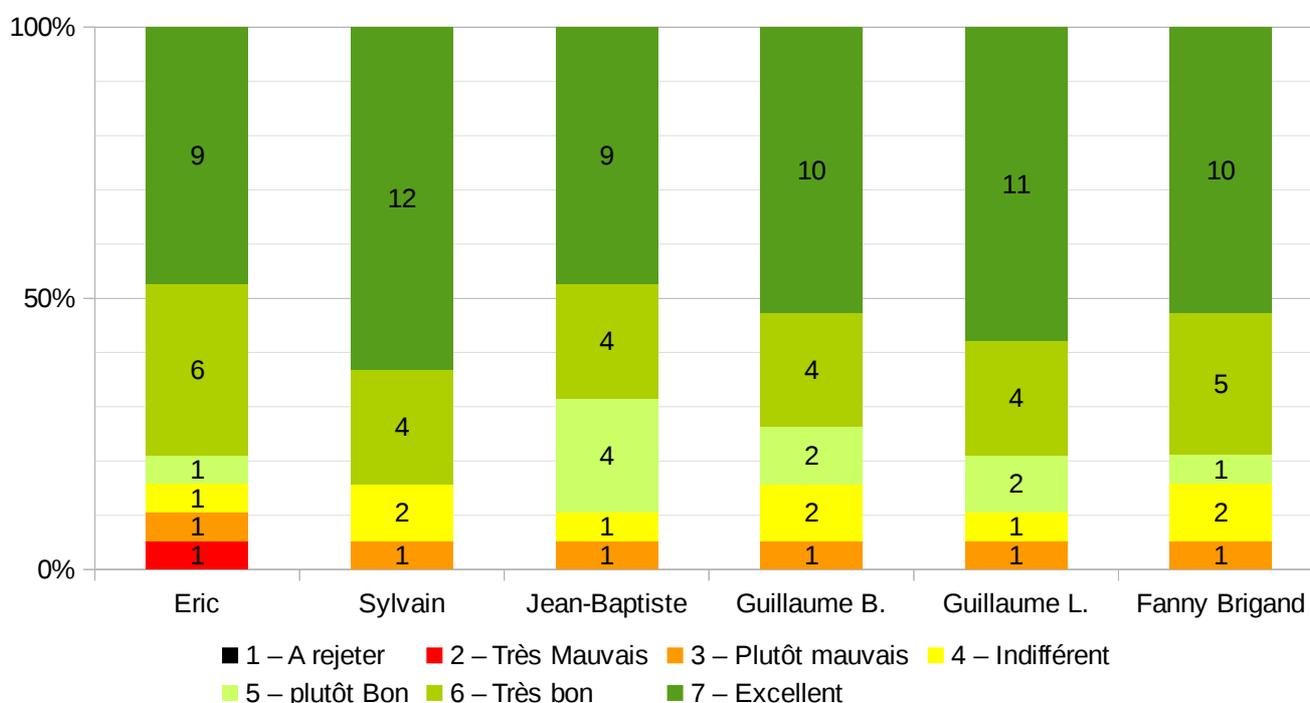
Néanmoins je peux toujours préparer ce travail sans être président et proposer cela au bureau ou en assemblée générale.

Les enjeux pour la saison, ca va être notre faculté à monter en puissance en 2018. Nous seront 50 adultes au minimum ce qui représente une augmentation des effectifs de 25 %.

Annexe 1 - Résultats de l'année dernière.

	Eric Thibault	Sylvain Sainnier	Jean-Baptiste Maillet	Guillaume Bourdarot	Guillaume Lacombe	Fanny Brigand
1 – A rejeter	0	0	0	0	0	0
2 – Très Mauvais	1	0	0	0	0	0
3 – Plutôt mauvais	1	1	1	1	1	1
4 – Indifférent	1	2	1	2	1	2
5 – plutôt Bon	1	0	4	2	2	1
6 – Très bon	6	4	4	4	4	5
7 – Excellent	9	12	9	10	11	10

Total 19 19 19 19 19 19



Comparaison des deux méthodes de départage :

Départage en retirant les mentions au fur et à mesure :

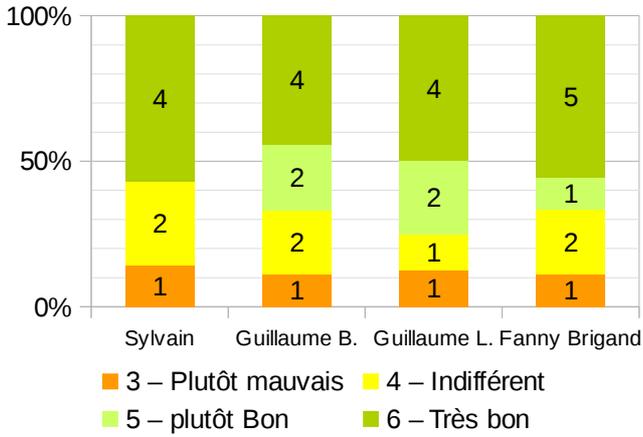
La première Méthode consiste à retirer la mention médiane des candidats ex æquo et à comparer de nouveau les résultats. C'est ce que l'on a utilisée l'année dernière.

1er round : 2 groupes

Groupe 1 : 4 premiers ex æquo avec la mention 7 - Excellent : Sylvain, Guillaume B., Guillaume L., Fanny,
 Groupe 2 : 2 derniers avec la mention 6 – Très bon : Eric, Jean-Baptiste avec la mention

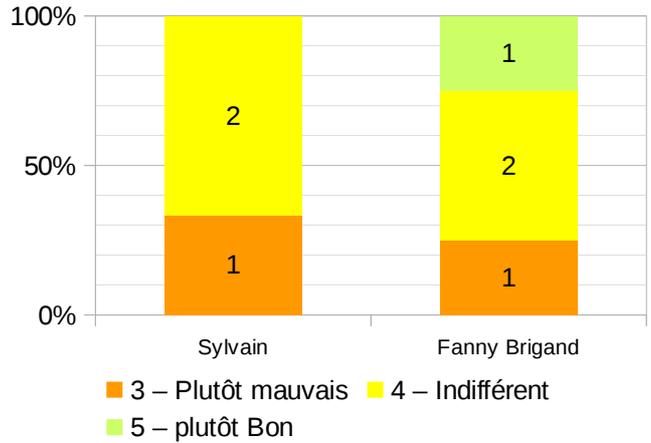
2ième round :

Sylvain et Fanny premiers ex æquo avec la mention 6 - Très bon
 Troisième : Guillaume L. avec la mention 5-6
 Quatrième : Guillaume B. avec la mention 4 - Indifférent



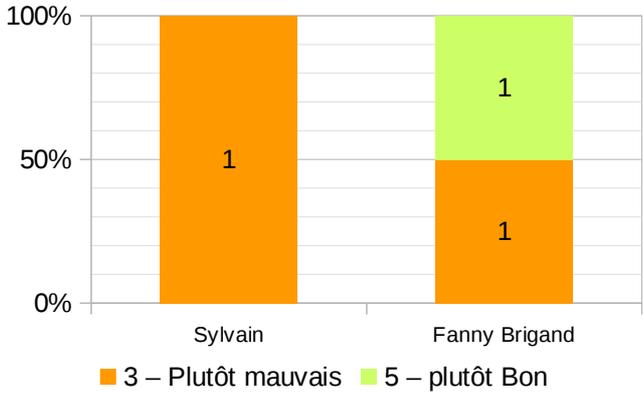
3ième round :

Sylvain et Fanny toujours premiers ex æquo avec la mention 4 – Indifférent



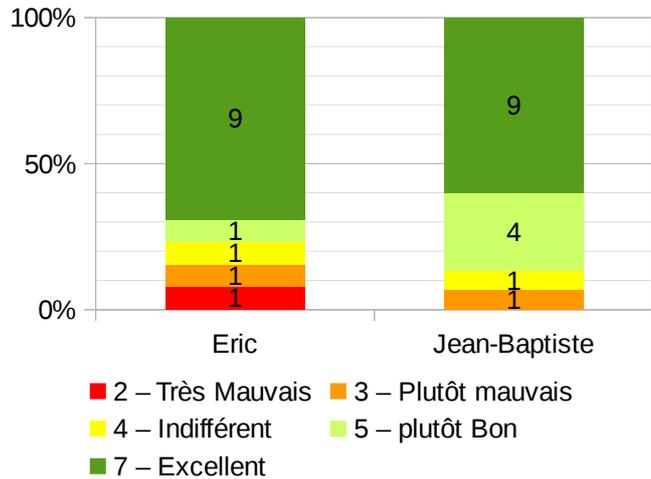
4ième round :

Fanny Première avec la mention 4 – 5
 Sylvain deuxième avec la mention 3 – Plutôt mauvais



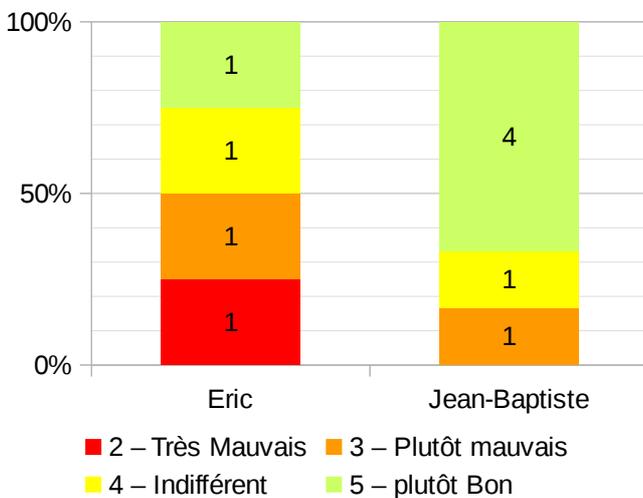
5ième round :

Eric et Jean-Baptiste toujours ex æquo



6ième round :

5ième Jean-Baptiste avec la mention 5 - plutôt bon
 6ième Eric avec la mention 4 - 3



Classement :

- 1 – Fanny Brigand
- 2 – Sylvain Sainnier
- 3 – Guillaume Lacombe
- 4 – Guillaume Bourdarot
- 5 – Jean-Baptiste Maillet
- 6 – Eric Thibault

Deuxième méthode de décompte du nombre de mentions supérieures et inférieures :

La deuxième méthode consiste à compter le nombre de voies pour les mentions en dessus de la mention que les candidats ont obtenu et le nombre de voies pour les mentions en dessous. On regarde quel est le nombre de voies maximum, si ce nombre de voies est pour les mentions en dessous le candidat a perdu si c'est le nombre de voies en dessus le candidat a gagné. Si des candidats sont toujours ex æquo on refait un round avec le première méthode

Premier round :

	Sylvain Sainnier	Guillaume Bourdarot	Guillaume Lacombe	Fanny Brigand	Eric Thibault	Jean-Baptiste Maillet
Mention obtenue	7 – Excellent	7 – Excellent	7 – Excellent	7 – Excellent	6 – Très bon	6 – Très bon
Nombre de mentions en dessus	0	0	0	0	9	9
Nombre de mentions en dessous	7	9	8	9	4	6

Pour le premier groupe : Avec 9 voies en dessous Fanny et Guillaume B. perdent ex-æquo, Ensuite avec 8 voies en dessous Guillaume L perd, Sylvain gagne.

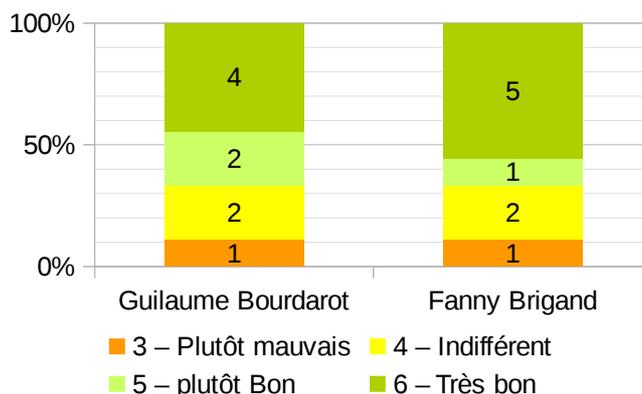
Pour le deuxième groupe : avec 9 voies en dessus pour les deux on ne peut pas les distinguer, mais avec 6 voies en dessus Jean-Baptiste gagne et Eric perd

On a à l'issue du premier round

- 1 – Sylvain Sainnier
- 2 – Guillaume Lacombe
- 3/4 a départager Fanny Brigand et Guillaume Bourdarot
- 5 – Jean-Baptiste
- 6 – Eric Thibault

2ième round :

- Troisième : Fanny avec la mention 6 – Très bon
- Quatrième : Guillaume B, avec la mention 5 – Plutôt bon



Classement :

- 1 – Sylvain Sainnier
- 2 – Guillaume Lacombe
- 3 – Fanny Brigand
- 4 – Guillaume Bourdarot
- 5 – Jean-Baptiste
- 6 – Eric Thibault

Conclusion :

Dans la première méthode Fanny et Sylvain étaient départagés au 4ième round sur portion infime des voies (1 voie et deux voies) et on se retrouve avec une incohérence car Fanny sort gagnante avec 10 mentions « Excellent » contre 12 pour Sylvain. La deuxième méthode résout ce problème.